

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie - Année 2021

<u>Semestres :</u>	Mai 2021 à octobre 2021
<u>Chef de service :</u>	Pr. Laurent Teillet
<u>Référent d'encadrement :</u>	Pr. Teillet, Dr Aubert, Dr Casciari, Dr Cudennec, Dr Moulias, Dr Pépin, Dr Picart, Dr Sellier
<u>Intitulé du service :</u>	Gériatrie
<u>Centre hospitalier :</u>	CHU Ambroise Paré (HU Paris.Saclay)

Parcours envisagé

1-Orientation/intitulé du poste : court séjour gériatrique conventionnel et consultation mémoire

2-Détail de la fonction : le Dr Junior aura la charge de 5 lits d'UGA (au moins) sous la responsabilité d'un senior aguerri. Il encadrera stagiaires et étudiants hospitalier. Il effectuera une visite quotidienne et pourra effectuer certains gestes courants s'ils sont acquis. Il rédigera les CR de sortie qu'il validera avec le senior et avec lequel il fera deux visites systématiques chaque semaine. Il animera la réunion multidisciplinaire propre à son unité et sera le premier interlocuteur des différents intervenants paramédicaux et de rééducation. Son autre activité sera sa participation à la consultation mémoire labélisée par l'ARS depuis 2013. Ces consultations, ainsi que les réunions de synthèse, seront largement supervisées initialement, supervision qui s'allégera en fonction de la progression du Dr Junior dans le domaine du diagnostic et de la prise en charge des troubles cognitifs.

3-Détail de la supervision et de la progression :

Au début du semestre, le Dr junior prendra l'observation de chaque entrant, proposera les prescriptions et discutera les différents axes de la prise en charge en déterminant les priorités. Cette prise en charge sera discutée avec le médecin superviseur qui vérifiera qu'elle est en règle avec l'état de l'art. Le CR de sortie, de la même façon, sera rédigé pour être confié au patient au moment de son départ du service après avoir été relu et discuté le cas échéant avec le médecin senior. Le Dr Junior animera la réunion multidisciplinaire de son secteur avec le contrôle du médecin référent. Au début de la phase de consolidation, le Dr Junior assistera, en auditeur des médecins référents, aux consultations mémoire deux après-midi par semaine. Il assistera également à la passation des tests neuropsychologiques qui lui seront expliqués par les neuropsychologues du service. Il participera aussi aux staffs de la consultation mémoire, où diagnostic et prise en charge sont systématiquement discutés.

À la fin du semestre, le Dr junior effectuera seul sa visite et pourra faire appel, immédiatement ou de manière différée, au médecin superviseur. Le Dr junior prendra l'observation de chaque entrant, proposera les prescriptions et discutera les différents axes de la prise en charge en déterminant les priorités. Cette prise en charge pourra être discutée avec le médecin superviseur si le Dr Junior le souhaite mais cette supervision, qui restera régulière, ne sera plus systématique. Le CR de sortie, de la même façon, sera rédigé pour être confié au patient au moment de son départ du service après avoir été relu et discuté le cas échéant. Le Dr Junior animera seule la réunion multidisciplinaire de son secteur. À la fin de la phase de consolidation, le Dr Junior assurera seul les consultations mémoire deux après-midi par semaine. Il aura le loisir de demander son avis au médecin senior référent. Il participera et animera éventuellement, pour les patients qu'il a examinés, les staffs de la consultation mémoire, où diagnostic et prise en charge sont discutés.

L'acquisition de l'autonomie repose sur le compagnonnage et se fait en accord avec l'arrêté du 16 janvier 2020 relatif au référentiel de mises en situation et aux étapes du parcours permettant au docteur junior d'acquérir progressivement une pratique professionnelle autonome. S'il le désire, le Dr Junior peut à tout moment solliciter un des seniors du service pour avis et conseils. Les ressources médicales du service sont en adéquation avec cette démarche